

Intitulé de l'action :

Composteur

partenariat



Interlocuteur de l'action:	M. GARICOITZ, M. LEROY, M. CADORET
Partenaire(s) de l'action :	Bil Ta Garbi, Région Nouvelle Aquitaine
Objectif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire à la source nos déchets organiques provenant des repas du self et du restaurant d'application et les recycler dans un composteur mécanique pour une transformation de ces déchets en compost. -Sensibilisation des élèves au gaspillage des denrées alimentaires pour réduire les déchets
Description de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclage et valorisation des déchets organique de cuisine (self et restaurant d'application) par la mise en place d'un composteur mécanique. - Sensibilisation des élèves au gaspillage des produits alimentaires par la mise en place d'une table de tri et d'un affichage journalier des quantités jetées.
Qui est concerné par l'action:	Le lycée de Navarre
Durée et/ou dates de l'action:	Démarré en 2007, ce projet s'est concrétisé en septembre 2012 avec la mise en service d'un composteur mécanisé. La pesée effective des déchets et l'archivage des informations sur le tri sont effectives depuis le 1 ^{er} janvier 2013.
Résultats attendus de l'action:	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de volume de déchets alimentaires, - Une production de compost de qualité, un geste citoyen
Moyens nécessaires à la mise en place de l'action : (moyens humains et budget)	<ul style="list-style-type: none"> - Co-financement du composteur et d'une table de tri par le CD64, Bil Ta Garbi et Région Nouvelle Aquitaine - Temps dégagé sur les emplois du temps des équipes d'entretien et de maintenance pour peser les déchets, alimenter le composteur et suivre son fonctionnement. - Mise à disposition de l'ambassadrice du tri pour sensibiliser les élèves au tri des déchets (1/2 journée à la rentrée + 3 fois par semaine le premier mois + rappel au retour des vacances).
Obstacles à la réalisation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Formalités administratives : études, délai, permis de construire... - Prix du matériel et inquiétudes quant aux nuisances pouvant être occasionnées par le composteur (odeur notamment)
Indicateurs pour valider la réussite de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de bacs de compost produits par an - Diminution du gaspillage par pesées régulières - Acceptation du concept par la communauté éducative
Conclusions :	- Actions en cours
Plus et mieux :	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser davantage les élèves sur les fiches info gaspillage. - Objectifs à atteindre en 2018/2019 : passer sous la barre des 100gr/déchets organiques par élève

Fiche actualisée le 22/11/2018

